

LE COMITÉ DES FÊTES DE LANGON A ÉLU SES REINES 1968



Edith Dande entourée de ses demoiselles d'honneur : Annick Mainguet et Joëlle Delanée.

Dimanche dernier, lors d'une soirée dansante, placée sous la présidence de M. Renouard, député-maire, le comité des fêtes a élu ses reines pour l'année 1968.

M. Divet, président du comité des fêtes et les membres de ce comité, animaient cette charmante soirée au cours de laquelle de nombreux jeunes filles avaient bien voulu accepter de faire acte de candidature. Toutes les personnes présentes à cette soirée prirent part au vote.

Le résultat fut proclamé par M. Divet.

Mlle Edith Dande était élue reine et Mlles Annick Mainguet et Joëlle Delanée, demoiselles d'honneur.

Ce fut le moment le plus marquant de la soirée, la reine était couronnée par M. Renouard, député-maire et les demoiselles d'honneur par M. Fevrier, adjoint au député-maire et M. Divet, président du comité des fêtes.

Nous aurons d'ailleurs le plaisir de les retrouver au cours des festivités organisées dans la commune

et en particulier le 11 août prochain, au cours d'une très grande fête à Langon.

Les jeunes élues reçurent chacune une gerbe de fleurs et des cadeaux. Puis la soirée s'acheva autour d'une coupe de champagne en l'honneur de Edith, Annick et Joëlle.

M. Divet, président du comité, tient à remercier les commerçants qui ont offert des cadeaux.